



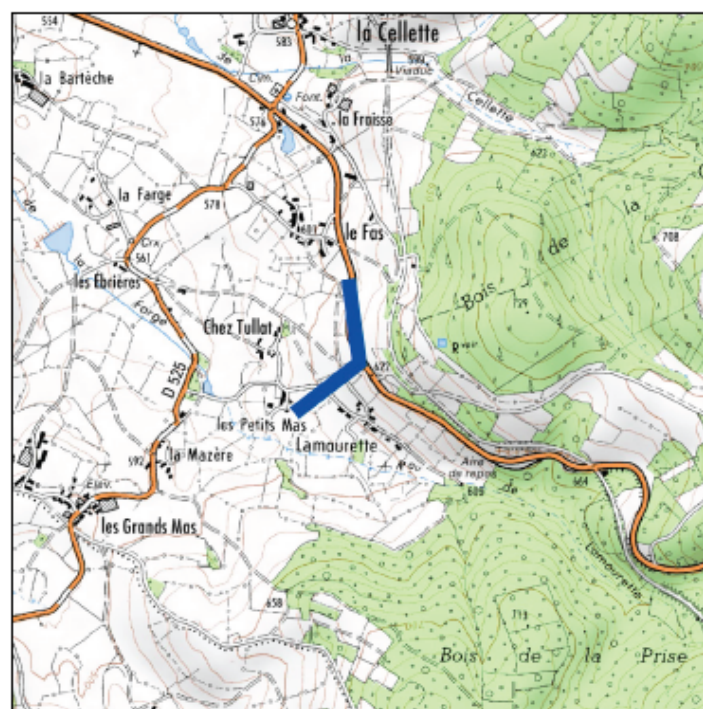
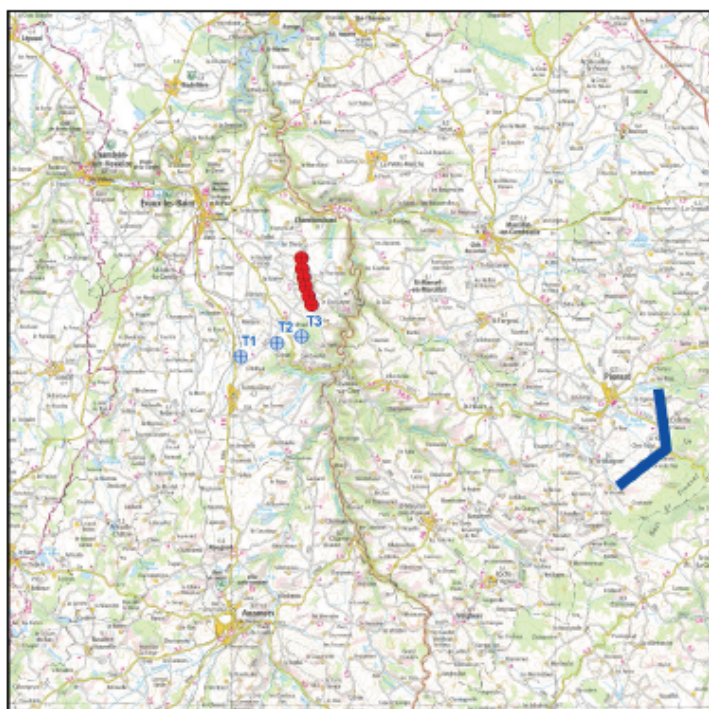


NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

- Coordonnées du point de vue : X = 678626 et Y = 6554710
 - Altitude : 619 m
 - Distance à l'éolienne la plus proche = 15,202 km (T3)
 - Azimut de la prise de vue (panorama 100°) : 292°
 - Date de la prise de vue : 24/09/2015 - 11:05

-  Eoliennes du projet de La Croix des Trois
-  Parc éolien de Chambonchard
-  Parc éolien de Le Chauchet
-  Parc éolien de Viersat



IMPACT PAYSAGER :

Le Bois de Pionsat marque l'entrée dans les aires d'étude pour le projet parc éolien de la Croix des Trois, au sud-est de l'aire d'étude éloignée. C'est aussi la transition entre l'unité paysagère des Collines de Combrailles au sud, et de la Combraille Bourbonnaise qui s'étend à l'est et au nord.

L'itinéraire de la D227 offre une vue panoramique marquante, à près de 620 m d'altitude, à la hauteur des hameaux de Lamourette et du Fas : on retrouve les premières collines, coiffées de nombreux boisements épars. Ces prémices sont toutefois tempérées par les pâtures, ponctuées de bois et de beaux arbres, qui font de l'ensemble une élégante campagne-parc plus qu'un vrai bocage, les haies y étant plus hautes.

Depuis ce point de vue, les 4 parcs éoliens présents dans les aires d'étude pour le projet de parc éolien de la Croix des Trois sont visibles dans le même champ de vision, mais dans différents plans du paysage. Le projet de parc éolien de la Croix des Trois est distant d'au moins 15,2 km dans le même angle de vue que le parc éolien de Chambonchard. On distingue la silhouette du Bois de Roche et l'espace de respiration paysagère préservé à l'articulation entre ces deux parcs éoliens.

L'impact paysager du projet de parc éolien de la Croix des Trois reste faible depuis ce point de vue, en particulier du fait de l'éloignement.

CONTEXTE
PROJET

CONCERTATION

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENTETUDE DE
DANGER

SYNTHÈSE

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE DE DANGERSCONTEXTE
PROJET

PRÉAMBULE

L'étude de dangers est une analyse scientifique et technique permettant d'appréhender au mieux l'ensemble des risques auxquels se trouvent exposés, lors d'un accident d'origine interne ou externe, les personnes et les biens situés à l'intérieur ou à proximité d'une installation, ainsi que les dommages qui en résultent pour l'environnement.

L'étude de dangers **identifie les sources de dangers** et expose les scénarios d'accidents potentiels. Elle présente ensuite une analyse des **mesures** propres à réduire la probabilité et les conséquences de ces accidents. Elle a été réalisée par le bureau d'études ENCIS Environnement.



Le Code de l'Environnement (art. R.512-9) prévoit le contenu précis de l'étude de dangers, et notamment la réalisation d'un résumé non technique rédigé spécifiquement, visant à la compréhension rapide, par tous, des principaux résultats des risques potentiels et des effets du projet présenté.

La présente section constitue le résumé non technique de l'étude de dangers du projet éolien de La Croix des Trois.

L'étude de dangers a pour but de démontrer, dans le cadre du projet de parc éolien de La Croix des Trois, la maîtrise du risque par l'exploitant du parc. Elle permet une approche rationnelle et objective des risques encourus par les personnes ou l'environnement, en satisfaisant les principaux objectifs suivants :

- améliorer la réflexion sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise afin de réduire les risques et d'optimiser la politique de prévention ;
- favoriser le dialogue technique avec les autorités d'inspection pour la prise en compte des parades techniques et organisationnelles dans l'arrêté d'autorisation ;
- informer le public dans la meilleure transparence possible en lui fournissant des éléments d'appréciation clairs sur les risques.

CONCERTATION

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENTETUDE DE
DANGER

SYNTHESE

DÉFINITION DE L'AIRE D'ÉTUDE

La zone sur laquelle porte l'étude de dangers est constituée d'une aire d'étude par éolienne. Cette zone correspond à un périmètre de 500 m autour de chaque aérogénérateur.

La zone d'étude n'intègre pas les environs des postes de livraison, qui seront néanmoins représentés sur la carte. Les expertises réalisées dans le cadre de la présente étude ont en effet montré l'absence d'effets à l'extérieur du poste de livraison pour chacun des phénomènes dangereux potentiels pouvant l'affecter.

L'aire d'étude globale de dangers regroupe le territoire de trois communes :

- Évaux-les-Bains
- Fontanières
- Saint-Julien-la-Genête

Cette aire d'étude est représentée sur la carte ci-contre.

L'aire d'étude de dangers est traversée par plusieurs routes départementales :

- La RD 996, qui relie Évaux-les-Bains à Auzances, via Fontanières et traverse l'aire d'étude rapprochée à l'Ouest des Gravières. D'après les comptages effectués en 2014 par le Conseil Départemental de la Creuse, le trafic y est compris entre 1829 véhicules/jour vers Évaux-les-Bains et 1814 véhicules/jour vers Auzances avec un pourcentage de poids lourds d'environ 6,5% en moyenne. C'est une route de 2ème catégorie.

- la RD 25, route de troisième catégorie, qui relie Évaux-les-Bains à St-Hilaire. Aucun comptage n'est disponible d'après les éléments fournis par le Conseil Départemental mais par courrier (voir étude d'impact), ce dernier précise que cet axe peut « se caractériser par un trafic inférieur (voire très inférieur) à 500 véhicules/jour avec un pourcentage de poids lourds inférieur à 5% ».

- la RD 19, route de troisième catégorie également, qui relie Évaux-les-Bains à Saint-Hilaire. Aucun comptage n'est disponible d'après les éléments fournis par le Conseil Départemental mais par courrier (voir étude d'impact), ce dernier précise que cet axe peut « se caractériser par un trafic inférieur (voire très inférieur) à 500 véhicules/jour avec un pourcentage de poids lourds inférieur à 5% ».

On trouve également des voies communales et chemins ruraux, réseau secondaire relativement dense autour du projet de parc éolien.

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

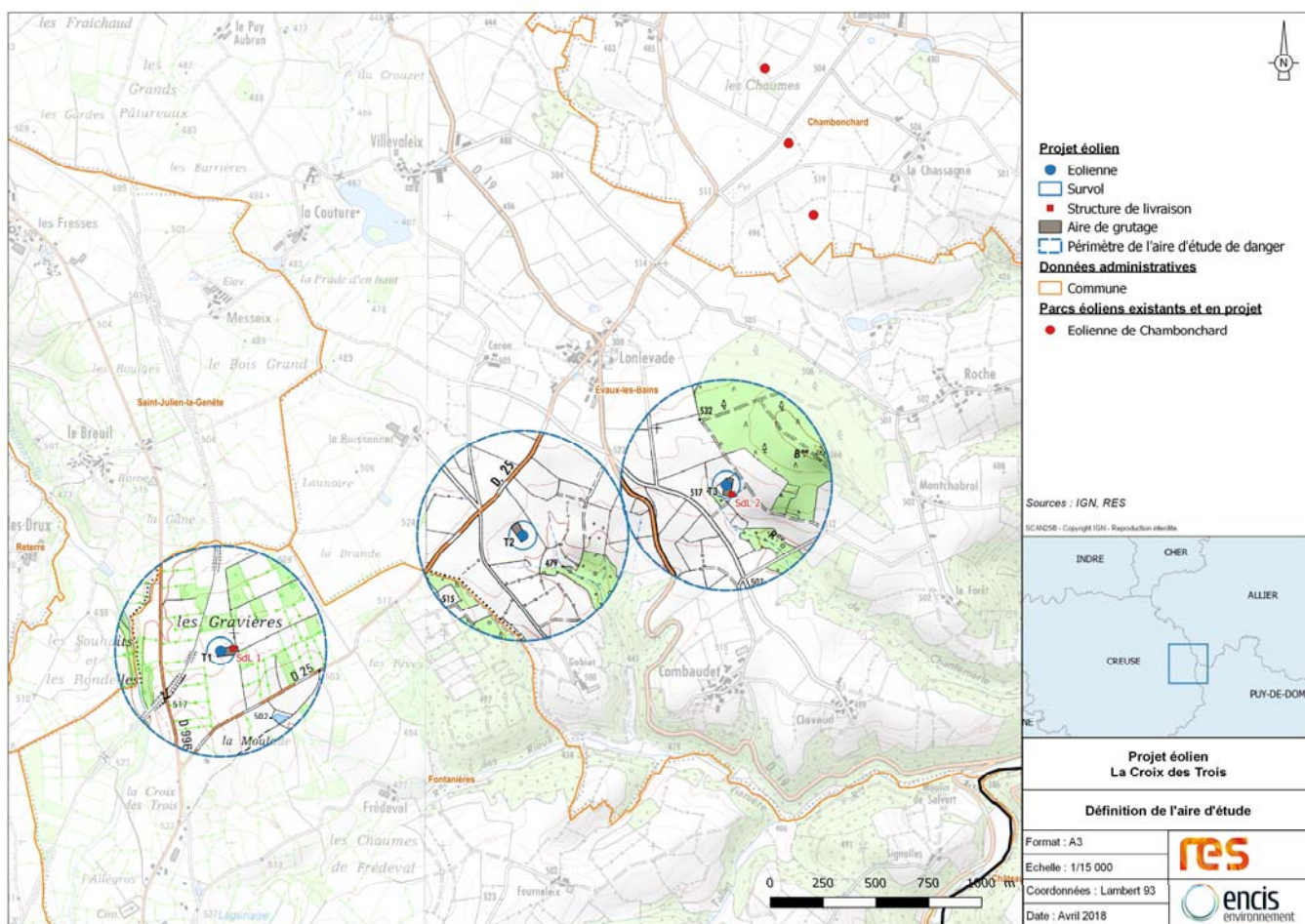


Figure 26 : Aire d'étude de l'étude de dangers

ENVIRONNEMENT DE L'INSTALLATION

ENVIRONNEMENT HUMAIN

La zone d'étude n'est pas concernée par des zones urbanisées, habitables ou habitées.

Afin de compléter cette analyse, la distance entre les aérogénérateurs et la plus proche habitation répertoriée à proximité de la zone d'étude a été calculée. La valeur qui en résulte est présentée dans ce même tableau.

Type environnement humain	Nom du lieu habité et distance à l'éolienne la plus proche	Nb habitants / Caractéristiques
Habitation isolée la plus proche	Aucune habitation isolée n'est située à proximité du projet, les habitations sont regroupées en hameaux	Habitation isolée la plus proche
Hameau le plus proche	Le Buissonnet - T2 (665 m)	Hameau le plus proche
Bourg le plus proche	Fontanières - T1 (1 365 m)	Bourg le plus proche
Zones urbanisables les plus proches	Non concerné : l'ensemble des communes abritant la zone d'étude est régi par le Règlement National d'Urbanisme	Zones urbanisables les plus proches

Comme l'indique la carte d'occupation des sols proposée dans cette partie, l'aire d'étude est majoritairement composée de secteurs agricoles, Quelques boisements et forêts sont présents.

Le périmètre de l'étude de dangers n'est concerné par aucune habitation, bureaux ou bâtiments agricoles. La zone est essentiellement dominée par des cultures, avec quelques boisements, impliquant une faible présence humaine dans la zone.

CONTEXTE
PROJET

CONCERTATION

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT

ETUDE DE
DANGER

SYNTHESE

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

CONTEXTE
PROJETENVIRONNEMENT NATURELContexte climatique

La Creuse se positionne sur le rebord du Massif Central. Le site à l'étude est concerné par un climat océanique dégradé des plaines du Centre, caractérisé par des températures intermédiaires, des précipitations faibles.

Les précipitations sont moyennes (~836 mm/an) et inégalement réparties le long de l'année, le printemps et la fin de l'été semblent être les saisons où il pleut le plus.

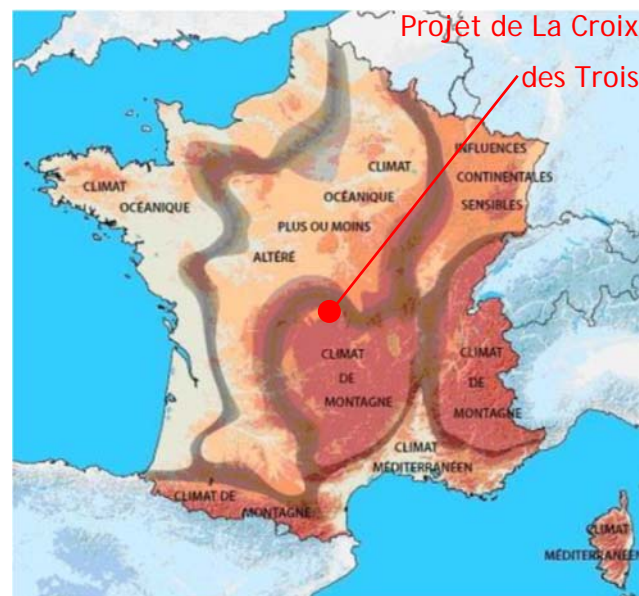


Figure 27 : Les zones climatiques en France et la localisation de l'aire d'étude des dangers du projet de La Croix des Trois (Source : Météo-France)

Risques naturelsOrages :

Sur le territoire d'Evau-les-Bains, commune majoritaire de l'aire d'étude, le nombre d'impacts de foudre au sol par km² et par an est de 1,54 relativement proche de la moyenne nationale de 1,57. Le risque orageux dans le secteur du projet, peut donc être considéré comme relativement modéré.

Incendies:

Malgré une forêt très présente dans le département, en application de la Loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001 d'orientation sur la forêt et conformément à l'article L.231-6 du code forestier, le département de la Creuse n'est pas considéré comme situé dans une région particulièrement exposée aux risques d'incendie de forêt, et ce notamment grâce à son climat.

Il n'est donc pas soumis à l'élaboration d'un Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PDPFCI).

Inondations :

Selon le DDRM, les communes d'Evau-les-Bains, Fontanières et Saint-Julien-la-Genête ne sont pas concernées par le risque inondation. D'après le site georisques.gouv.fr, les communes d'Evau-les-Bains et Fontanières sont concernées par des atlas des zones inondables :

- AZI du Tardes et du Cher pour Evau-les-Bains
- AZI du Cher pour Fontanières

Les communes de la zone d'étude ne sont pas concernées par un PPRNI (Plan de Prévention du Risque Naturel Inondation).

Géotechnique:

D'après la base de données du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie (<http://www.georisques.gouv.fr>), plusieurs mouvements de terrain se sont produits dans la vallée du Cher (éboulement survenant régulièrement lors de fortes pluviométries) mais aucun n'est répertorié sur la zone d'étude.

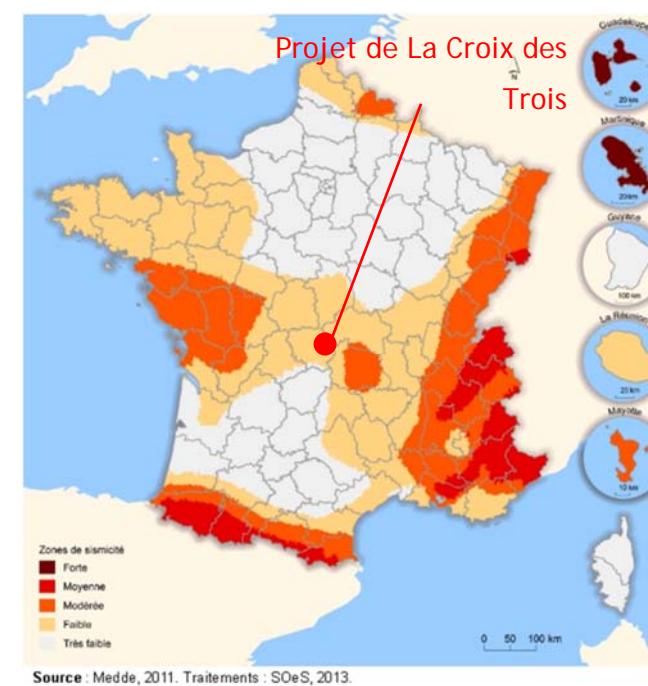
Des coulées de boues ont également été répertoriées sur l'ensemble des communes de l'aire d'étude de danger. Ces phénomènes restent donc possibles

Actuellement aucun Plan de Prévention des risques Mouvement de terrain (PPRMT) n'a été prescrit dans le département de la Creuse.

Le risque est très faible sur l'aire d'étude de danger.

Sismicité :

Selon les décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010, les communes de l'aire d'étude de dangers sont classées en zone de sismicité 2 (faible).



Source : Medde, 2011. Traitements : SOeS, 2013.

Figure 28 : Zonage sismique de la France (Source : BRGM)

CONCERTATION

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENTETUDE DE
DANGER

SYNTHESE

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

ENVIRONNEMENT MATÉRIEL

L'aire d'étude de dangers est traversée par plusieurs routes départementales.

D'autres routes secondaires traversent le territoire, voies communales et chemins ruraux, réseau secondaire relativement dense autour du projet de parc éolien.

Une ancienne voie ferrée traverse l'aire d'étude : la ligne SNCF Montluçon-Eygurande. C'est une voie unique, cependant fermée au trafic depuis le 1er mars 2008 pour cause de vétusté. (source : http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/etude_lignes_limousin.pdf, Valorisation des petites lignes ferroviaires non circulées en Limousin, février 2014)

Aucune voie navigable ne traverse l'aire d'étude.

Aucun aéroport ou aérodrome ne se trouve au sein de l'aire d'étude.

Les services de l'Aviation civile, par courrier du 20 septembre 2013, précisent l'absence de servitudes aéronautiques de dégagement et radioélectriques de protection contre les obstacles.

L'Armée de l'Air dans sa réponse du 20 mars 2015 signale que l'aire d'étude rapprochée est en partie dans le volume de protection associé à un faisceau hertzien du réseau opérationnel « Rubis » de la Gendarmerie. Les éoliennes sont implantées en dehors de ce faisceau. La zone d'étude de 500 m autour des éoliennes n'est pas concernée par ce faisceau.

Elle se situe également à l'intérieur du secteur SETBA « Combrailles » (SFC/500 ft ASFC), espace permanent dédié à l'entraînement des dispositifs aériens complexes au vol à très basse altitude de jour à une hauteur inférieure à 150 mètres. Cette contrainte justifie le délai de réalisation de l'étude d'impact pour ce projet, initiée en 2015, stoppée à la réception de cette servitude, puis reprise en 2018, car elle a nécessité de nombreuses analyses par les services de la Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud, Division environnement aéronautique. Par retour de courrier en date du 24/11/2016, le projet a finalement reçu un pré-avis favorable par l'armée. Après analyse et parce que des éoliennes sont déjà présentes sur le territoire immédiat (parc éolien de Chambonchard), la gêne engendrée sur les opérations militaires à l'intérieur du SETBA a été jugée « acceptable » pour la défense.

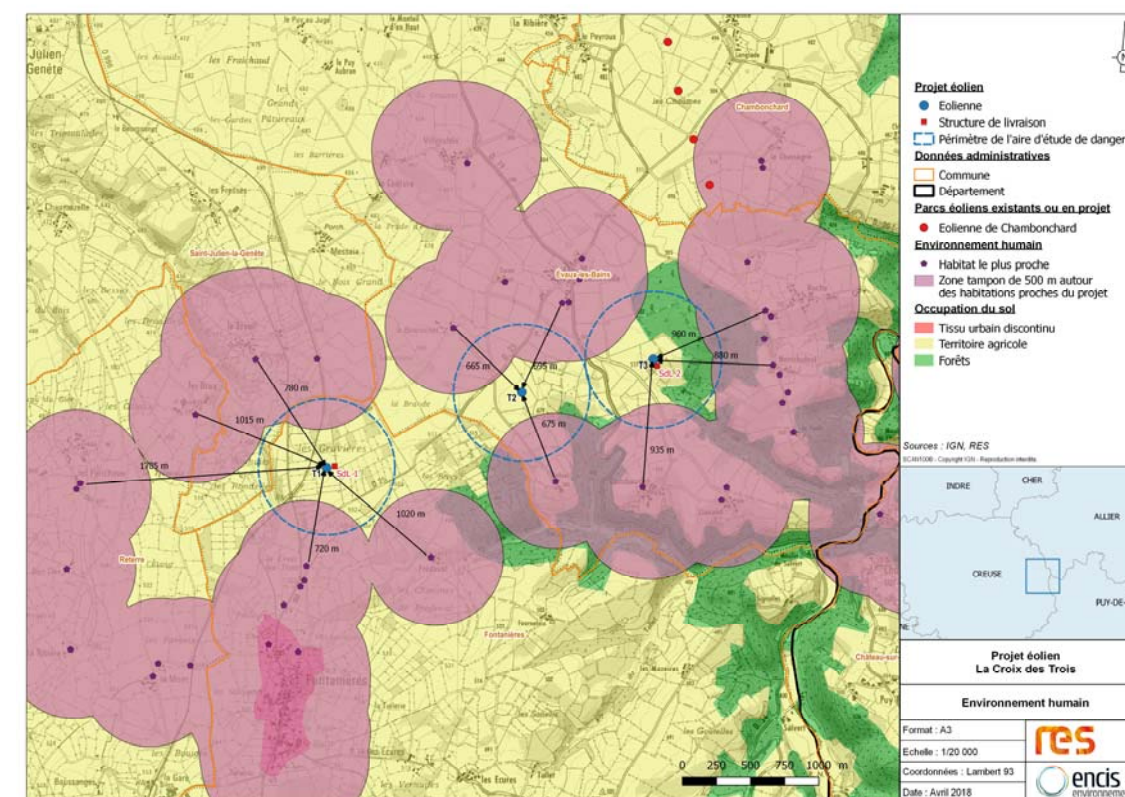


Figure 29 : Carte de l'environnement humain autour de l'aire d'étude de danger

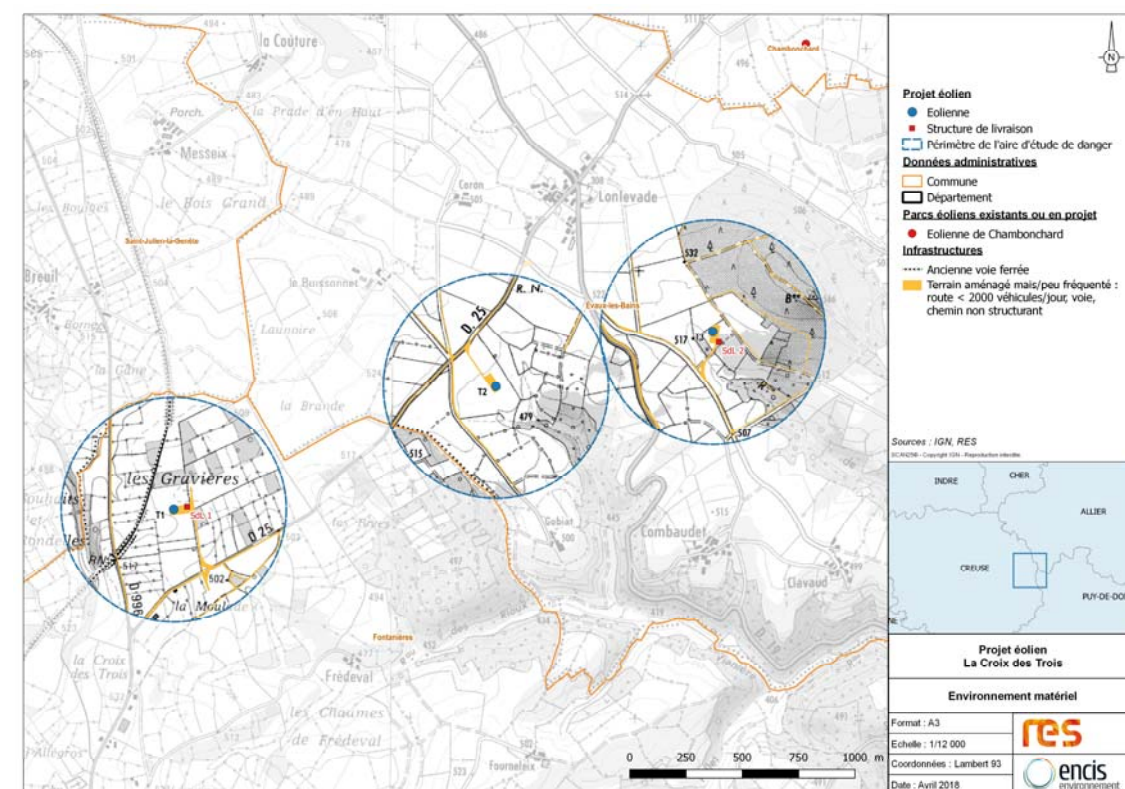


Figure 30 : Carte de l'environnement matériel autour de l'aire d'étude de danger

CONTEXTE
PROJET

CONCERTATION

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENTETUDE DE
DANGER

SYNTHESE

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

CONTEXTE
PROJET

IDENTIFICATION DES POTENTIELS DE DANGERS DE L'INSTALLATION

POTENTIELS DE DANGERS LIÉS AU FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION

Les dangers liés au fonctionnement du parc éolien de La Croix des Trois sont de cinq types et sont listés ci-dessous :

- Chute d'éléments de l'aérogénérateur (boulons, morceaux d'équipements, etc.) ;
- Projection d'éléments (morceaux de pale, brides de fixation, etc.) ;
- Effondrement de tout ou partie de l'aérogénérateur ;
- Échauffement de pièces mécaniques ;
- Courts-circuits électriques (aérogénérateur ou poste de livraison).

CONCERTATION

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENTRÉDUCTION DES POTENTIELS DE DANGERS À LA SOURCE

Les choix techniques du projet éolien de La Croix des Trois ont été orientés de manière à **réduire au maximum** les dangers. Les thématiques suivantes ont été prises en compte :

- Choix de l'emplacement des installations (éloignement vis-à-vis des zones habitées, des infrastructures existantes, des zones présentant un risque naturel) ;
- Choix d'un type d'aérogénérateurs adapté au site ;
- Inventaire des incidents et accidents recensés en France ;
- Utilisation des meilleures technologies disponibles.

ETUDE DE
DANGER

SYNTHESE

ANALYSE PRÉLIMINAIRE DES RISQUES

Dans le cadre de l'analyse préliminaire des risques génériques des parcs éoliens, quatre catégories de scénarios sont a priori exclues de l'étude détaillée, en raison de leur faible intensité :

Nom du scénario exclu	Justification
Incendie de l'éolienne (effets thermiques)	En cas d'incendie de nacelle, et en raison de la hauteur des nacelles, les effets thermiques ressentis au sol seront mineurs. Ces effets ne sont donc pas étudiés dans l'étude détaillée des risques. <i>Il peut être redouté que des chutes d'éléments (ou des projections) interviennent lors d'un incendie. Ces effets sont étudiés avec les projections et les chutes d'éléments.</i>
Incendie du poste de livraison ou du transformateur	En cas d'incendie de ces éléments, les effets ressentis à l'extérieur des bâtiments (poste de livraison) seront mineurs ou inexistant du fait notamment de la structure en béton.
Chute et projection de glace dans les cas particuliers où les températures hivernales ne sont pas inférieures à 0°C	Lorsqu'un aérogénérateur est implanté sur un site où les températures hivernales ne sont pas inférieures à 0°C, il peut être considéré que le risque de chute ou de projection de glace est nul. Des éléments de preuves doivent être apportés pour identifier les implantations où de telles conditions climatiques sont applicables.
Infiltration d'huile dans le sol	En cas d'infiltration d'huiles dans le sol, les volumes de substances libérées dans le sol restent mineurs, sauf en cas d'implantation dans un périmètre de protection rapproché d'une nappe phréatique.

Les cinq catégories de scénarios étudiées dans l'étude détaillée des risques sont les suivantes :

- Effondrement de l'éolienne
- Chute de glace
- Chute d'éléments de l'éolienne
- Projection de pales ou de fragments de pales
- Projection de glace

Ces scénarii ont été étudiés dans l'analyse détaillée des risques afin de vérifier l'acceptabilité des risques potentiels générés par l'installation.

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

ÉTUDE DÉTAILLÉE DES RISQUES

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DÉTAILLÉE DES RISQUES

Les tableaux présentés sur cette page récapitulent les paramètres de risques :

- la cinétique ;
- l'intensité ;
- la probabilité ;
- la gravité.

Projet éolien de La Croix des Trois					
Scénario	Zone d'effet	Cinétique	Intensité	Probabilité	Gravité
Effondrement de l'éolienne (1)	Disque dont le rayon correspond à une hauteur totale de la machine en bout de pale = 180 m	Rapide	Exposition forte	D (pour des éoliennes récentes)	Sérieuse Pour les éoliennes T1, T2 et T3
Chute de glace (2)	Zone de survol = 55 m	Rapide	Exposition modérée	A	Modérée Pour les éoliennes T1, T2 et T3
Chute d'élément de l'éolienne (3)	Zone de survol = 55 m	Rapide	Exposition forte	C	Sérieuse Pour les éoliennes T1, T2 et T3
Projection de pale (4)	500 m	Rapide	Exposition modérée	D (pour des éoliennes récentes)	Modérée Pour l'éolienne T2 Sérieuse Pour les éoliennes T1 et T3
Projection de glace (5)	1,5 x (H + 2R) autour de l'éolienne = 352,5 m	Rapide	Exposition modérée	B	Modérée Pour les éoliennes T1, T2 et T3

SYNTHÈSE DE L'ACCEPTATION DES RISQUES

Enfin, la dernière étape de l'étude détaillée des risques consiste à rappeler l'acceptabilité des accidents potentiels pour chacun des phénomènes dangereux étudiés.

Pour conclure à l'acceptabilité, la matrice de criticité ci-dessous, adaptée de la circulaire du 29 septembre 2005 reprise dans la circulaire du 10 mai 2010 sera utilisée.

Conséquences	Classe de Probabilité					
	E	D		C	B	A
Désastreux	Jaune	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge
Catastrophique	Jaune	Jaune	Jaune	Rouge	Rouge	Rouge
Important	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Rouge	Rouge
Sérieux	Vert	(1) T1, T2, T3	(4) T1 et T3	(3) T1, T2, T3	Jaune	Rouge
Modéré	Vert	Vert	(4) T2	Vert	(5) T1, T2, T3	(2) T1, T2, T3

Niveau de risque	Couleur	Acceptabilité
Risque très faible	Vert	Acceptable
Risque faible	Jaune	Acceptable
Risque important	Rouge	Non acceptable

Il apparaît au regard de la matrice ainsi complétée que :

- aucun accident n'apparaît dans les cases rouges de la matrice ;
- Certains accidents figurent dans la case jaune de la matrice. Pour ces accidents, il convient de souligner que des fonctions de sécurité détaillées sont mises en place.
- Les niveaux de risques générés sont faibles à très faibles.
- le projet de La Croix des Trois est considéré comme un projet acceptable d'un point de vue du risque.

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

CONTEXTE
PROJET

CONCERTATION

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT

ETUDE DE
DANGER

SYNTHESE

Synthèse des risques - éolienne T1

Scénario	Zone d'effet	Nb de personnes permanentes	Gravité	Probabilité	Risque	Acceptabilité
Effondrement de l'éolienne	180 m	< 1	Sérieuse	D	Très faible	Acceptable
Chute de glace	55 m	< 1	Modérée	A	Faible	Acceptable
Chute d'élément de l'éolienne	55 m	< 1	Sérieuse	C	Faible	Acceptable
Projection de pale	500 m	Entre 1 et 10	Sérieuse	D	Très faible	Acceptable
Projection de glace	352,5 m	< 1	Modérée	B	Très faible	Acceptable

Synthèse des risques - éolienne T2

Scénario	Zone d'effet	Nb de personnes permanentes	Gravité	Probabilité	Risque	Acceptabilité
Effondrement de l'éolienne	180 m	< 1	Sérieuse	D	Très faible	Acceptable
Chute de glace	55 m	< 1	Modérée	A	Faible	Acceptable
Chute d'élément de l'éolienne	55 m	< 1	Sérieuse	C	Faible	Acceptable
Projection de pale	500 m	< 1	Modérée	D	Très faible	Acceptable
Projection de glace	352,5 m	< 1	Modérée	B	Très faible	Acceptable

Synthèse des risques - éolienne T3

Scénario	Zone d'effet	Nb de personnes permanentes	Gravité	Probabilité	Risque	Acceptabilité
Effondrement de l'éolienne	180 m	< 1	Sérieuse	D	Très faible	Acceptable
Chute de glace	55 m	< 1	Modérée	A	Faible	Acceptable
Chute d'élément de l'éolienne	55 m	< 1	Sérieuse	C	Faible	Acceptable
Projection de pale	500 m	Entre 1 et 10	Sérieuse	D	Très faible	Acceptable
Projection de glace	352,5 m	< 1	Modérée	B	Très faible	Acceptable

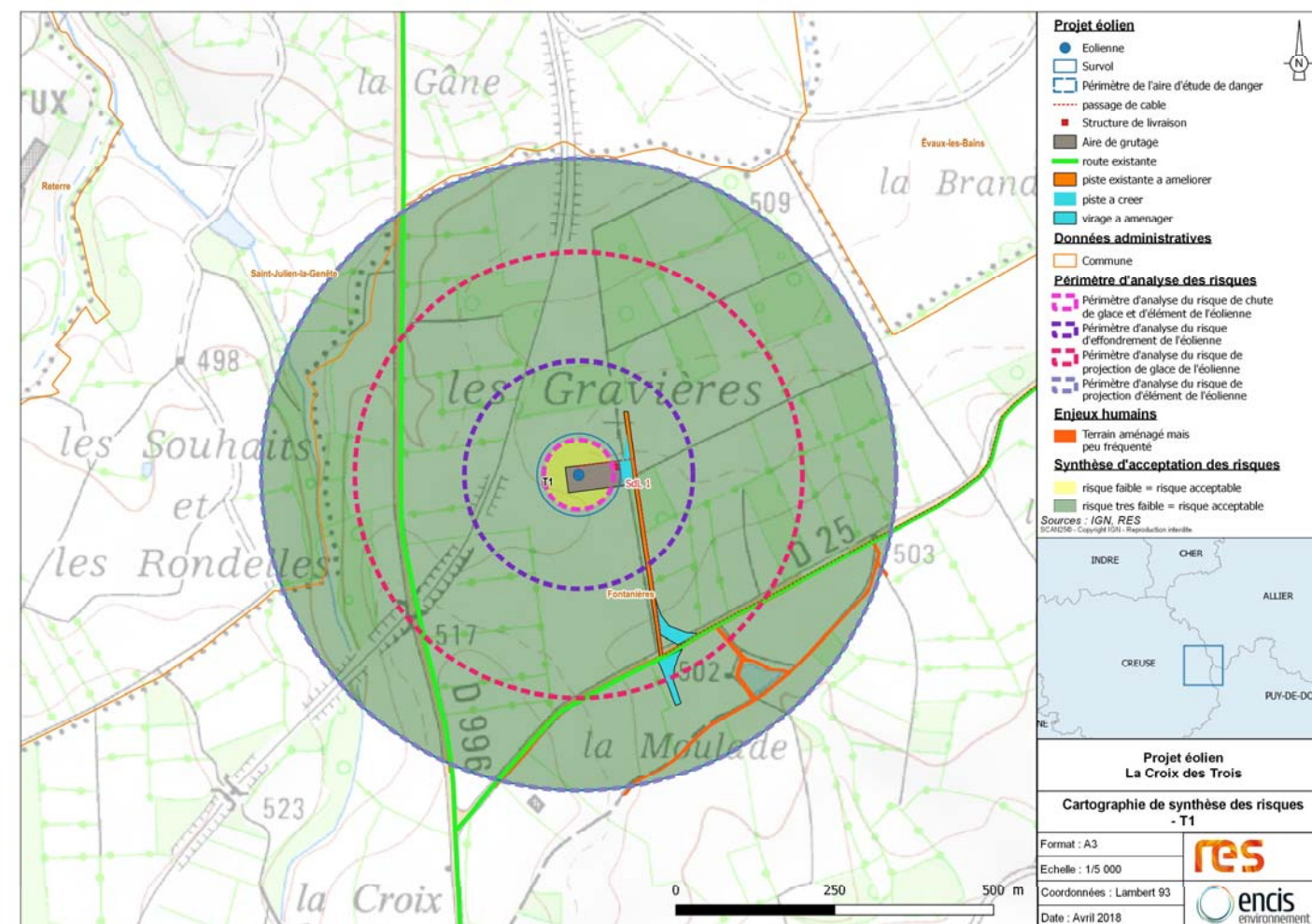


Figure 31 : Synthèse des risques - éolienne T 1

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

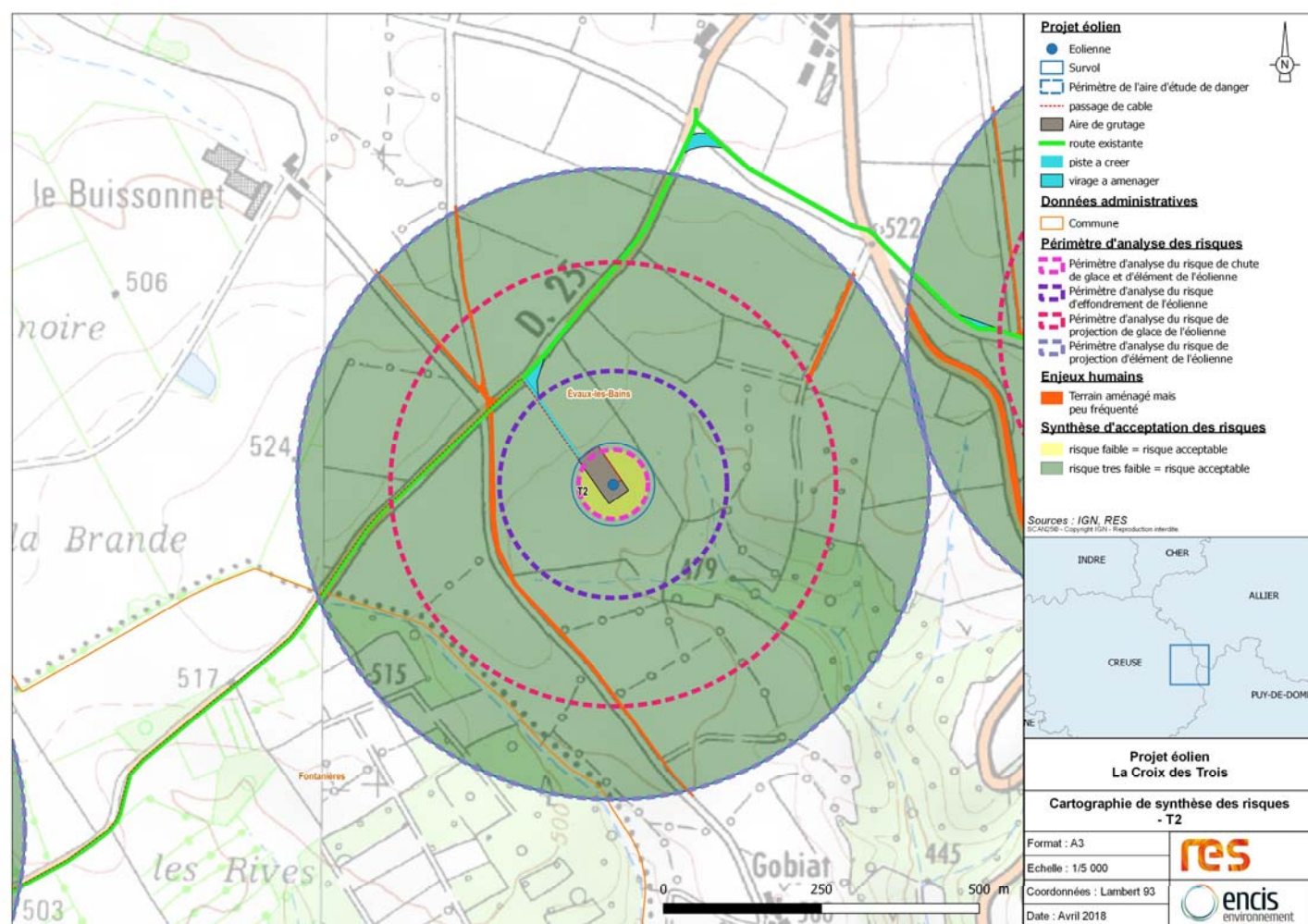


Figure 32: Synthèse des risques - éolienne T 2

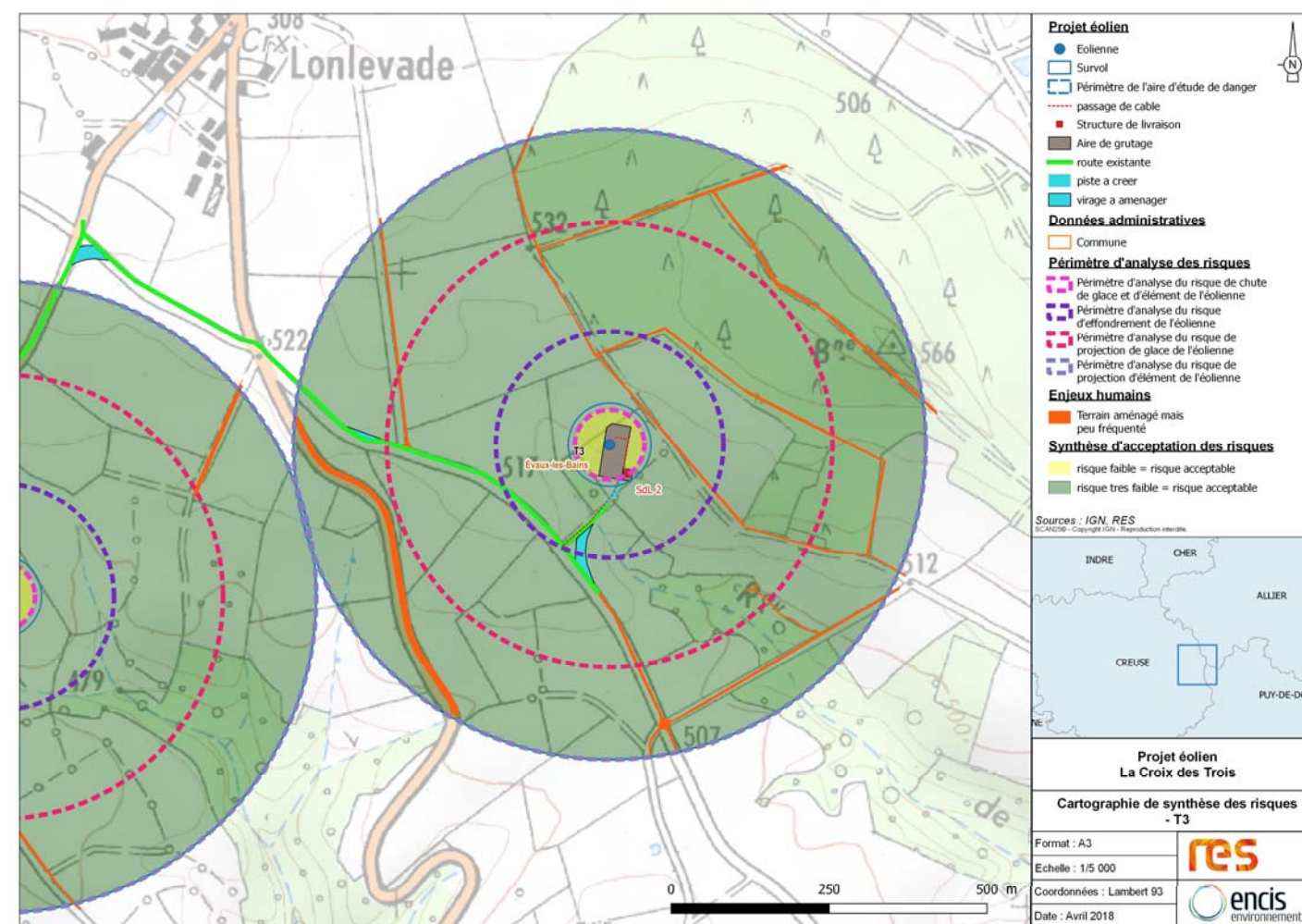


Figure 33: Synthèse des risques - éolienne T 3

CONTEXTE
PROJET

CONCERTATION

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT

ETUDE DE
DANGER

SYNTHESE

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

SYNTHÈSE

CONTEXTE
PROJET

Un Projet à l'échelle du Territoire...

Les différentes étapes du développement du projet de **La Croix des Trois** ont permis d'envisager plusieurs variantes permettant chacune de promouvoir un axe fort du projet (production électrique, économie, moindre impact) et d'éviter les enjeux relevés lors des études.

CONCERTATION

Le projet final concilie des aspects écologiques et paysagers mais également techniques, sociaux et économiques. La variante 3 a été jugée comme celle de moindre impact environnemental et paysager, la plus propice à concilier à la fois les objectifs forts de développement des énergies renouvelables nécessaires à la transition énergétique et l'intégration des spécificités du territoire.

Le projet retenu se compose de **3 éoliennes** sur les commune d'Évaux-les-Bains et de Fontanières ainsi que de **2 structures de livraison**.

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT

...dans un contexte national

Le projet de La Croix des Trois permettra d'augmenter la puissance éolienne installée dans la région Nouvelle-Aquitaine, permettra d'éviter près de **12 000 tonnes de CO₂ / an** et produira l'équivalent de la consommation annuelle de plus de **10 000 personnes**, chauffage compris, soit environ 8,5% de la population de la Creuse.

Ce projet s'inscrit dans l'objectif de l'État français de porter à 32% la part d'énergie renouvelable dans la production d'électricité en 2030 (16,8% en 2017 – source RTE), ainsi que d'atteindre à terme une neutralité carbone à l'horizon 2050.

ETUDE DE
DANGER

SYNTHÈSE

Un projet développé avec les acteurs du territoire

Ce projet a été développé **à la demande de la communauté de communes** d'Auzances/Bellegarde en 2012. Le dialogue avec les élus locaux et les acteurs du territoire (propriétaires, agriculteurs, population locale, associations) a ainsi été d'autant plus important lors du développement de ce projet.

Des temps d'échange privilégiés avec les habitants ont été organisés, afin de les **sensibiliser** sur le fonctionnement d'un parc éolien, les **enjeux environnementaux** présents sur le territoire, les **retombées fiscales et économiques** associées au projet et enfin plus généralement les enjeux de la **transition énergétique**.

Au-delà de la population et des élus locaux, RES a initié un travail de concertation avec les services de la Direction de la Sécurité Aéronautique d'État (DSAE) du fait de la présence sur l'aire d'étude d'un Secteur d'Entrainement à Très Basse Altitude (SETBA). Le projet de La Croix des Trois a été conçu de façon à prendre en compte cette contrainte, et a ainsi obtenu un avis favorable de la DSAE.

D'autre part, des **réunions de travail** ont été organisées **avec la SEPOL (LPO Limousin) et le GMHL**, deux associations agissant sur la protection de la biodiversité dans le Limousin.

Un projet qui s'insère dans la continuité d'un parc existant

Le projet de la Croix des Trois s'insère dans la continuité du parc éolien voisin de Chambonchard, mis en service en 2012. La prise en compte de ce parc dans l'implantation a permis de laisser un espace de respiration pour une meilleure intégration paysagère.



Simulation paysagère depuis le bois d'Évaux. L'espace de respiration entre le parc existant de Chambonchard et le projet éolien de la Croix des Trois est ici souligné.

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE – PROJET ÉOLIEN DE LA CROIX DES TROIS

Un Projet de moindre impact

Le projet éolien de La Croix des Trois, composé de 3 éoliennes, est basé sur la variante retenue, issue de la réflexion autour des divers enjeux du secteur et des différentes contraintes.

Le travail de conception exposé entre la variante 1 et la variante retenue (variante 3) permet d'évoluer vers un projet de **moindre impact environnemental et paysager**.

L'étude d'impact sur l'environnement recense l'ensemble des espèces de faune et de flore présentes sur la zone d'étude. L'étude conclut à une **compatibilité** du projet avec des **impacts résiduels faibles à négligeables** pour l'environnement (faune et flore). De plus, des mesures d'évitement, de réduction, de suivi et d'accompagnement seront mises en place tout au long de la construction et de l'exploitation.

L'étude d'impact paysagère conclut, dans son état initial à des enjeux globalement faibles du projet sur le patrimoine local. RES a intégré, dans le développement du projet et dans le choix de la variante, les préconisations du prestataire spécialisé.

L'ensemble des études d'expertises ont permis à RES de proposer le **projet de moindre impact**, intégrant à la fois les **besoins et retours du territoire**, les **enjeux écologiques** et les **contraintes paysagères**.

Sur l'ensemble de la zone, un travail important a été effectué au regard de différents enjeux afin de garantir une **bonne intégration** du projet dans son environnement tout en assurant une **cohérence importante** avec le parc voisin de Chambonchard mis en service en 2012.

Un Projet dont les risques sont maîtrisés

Tout projet industriel implique des dangers potentiels. L'évaluation de l'**exposition** des biens et des personnes à ces **dangers** permet de déterminer les **risques** qui en découle.

L'étude de dangers menée sur le projet de La Croix des Trois a permis d'identifier les dangers et les causes d'exposition. En second lieu, celle-ci a permis d'agir sur ces dangers afin de les **limiter à la source** et de prendre des **mesures d'évitement** afin de limiter l'exposition des biens et des personnes à ces dangers.

Ainsi le projet éolien de La Croix des Trois tel que conçu par RES présente des **risques faibles à très faibles** selon la méthodologie établie par l'INERIS.

CONTEXTE
PROJET

CONCERTATION

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENTETUDE DE
DANGER

SYNTHESE



Simulation paysagère depuis Mambouix